

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

36

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 12 mars 2012



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : Mme MASLOUHI
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. BERTHIER - Mme MODDE - Mme CHEVALIER - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA
Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M. MAGLICA) - M. DESEILLE (pouvoir Mme CHEVALIER) - Mme REVEL-LEFEVRE (pouvoir M. BERTHIER) - M. EL HASSOUNI (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme JUBAN (pouvoir Mme TROUWBORST)
Membres absents : Mme DURNERIN - M. IZIMER - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BEKHTAOUI - M. BORDAT - M. BOURGUIGNAT

OBJET

DE LA DELIBERATION

Jardin des Sciences - Observatoire participatif de la biodiversité urbaine - Conventions

Monsieur Berteloot, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville a décidé la création, par l'intermédiaire de son Jardin des Sciences, d'un observatoire participatif de la biodiversité urbaine à l'échelle de l'agglomération dijonnaise.

Les principaux objectifs de ce dispositif sont les suivants :

- acquisition et développement des connaissances sur la biodiversité à l'échelle de l'agglomération (faune, flore, écosystèmes) et établissement d'une typologie des espaces « réservoirs de biodiversité urbaine » ;
- mise au point d'outils d'aide à la décision pour l'aménagement et la gestion des espaces ;

- développement d'activités culturelles de sensibilisation à la biodiversité urbaine, en direction de tous les publics.

Afin de fixer les conditions de mise en place de cet observatoire, il est proposé de conclure des conventions de partenariat avec les deux principales structures impliquées dans cette démarche aux côtés du Jardin des Sciences : l'Université de Bourgogne et le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - donner votre accord à la création, par l'intermédiaire du Jardin des Sciences, d'un observatoire participatif de la diversité urbaine à l'échelle de l'agglomération dijonnaise, dans les conditions proposées ;

2 - approuver les projets de conventions à passer, à cet effet, entre la Ville, l'Université de Bourgogne et le Muséum National d'Histoire Naturelle, annexés au rapport ;

3 - m'autoriser à apporter aux projets de conventions, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause leur économie générale ;

4 - m'autoriser à signer les conventions définitives ainsi que tout acte à intervenir pour leur application.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ